

F O C U S S U R

Les nouvelles scientifiques

Ce qui s'est passé dans les laboratoires

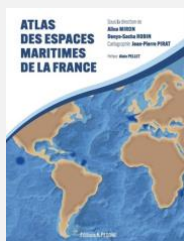
Les jeunes chercheurs

Les dernières soutenances

Publications

Les dernières publications

Agenda



[Atlas des espaces maritimes](#), sous la direction d'Alina

Miron et **Denis-Sacha Robin (CEDIN)**, Edition Pédone, avril 2022, 328 p.

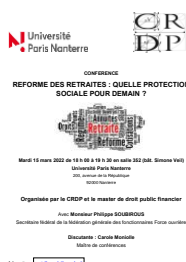
La France dispose du deuxième espace maritime mondial, derrière les États-Unis d'Amérique. Cela en fait-il pour autant une puissance maritime ? Sans doute. On peut s'en féliciter ou au contraire regretter le coût de la maîtrise d'un tel domaine. C'est là une question de vision politique à (très) long terme. Mais tout débat éclairé à ce sujet nécessite de connaître les fondements, l'étendue, la consistance, les limites (aux sens propre et figuré du mot), les défis, de ces vastes espaces maritimes. Tel est l'objet de cet ouvrage.

Ambition historique, souvent contrariée, le domaine maritime français est le produit d'une géographie éclatée et la promesse fructifiée du développement du droit international au XX^e siècle, qui permit aux États de s'approprier une partie de la haute mer. Si la France a eu une politique juridique ambitieuse à cette fin, celle-ci impose une coordination interministérielle dont les rouages restent à rôder. Par ailleurs, l'immensité de ce domaine n'a d'égale que sa fragilité : environnementale bien sûr, mais aussi juridique. Nombre de ces espaces sont attachés à l'Outre-mer et exigent de dépasser le tropisme métropolitain pour saisir, notamment, les conséquences de la contestation du legs colonial ou l'élévation du niveau de la mer. À cela s'ajoutent désormais les complications découlant du Brexit.

Telles sont les interrogations auxquelles ont tenté de répondre une vingtaine de spécialistes, chercheurs ou membres des hautes administrations de l'État. Mais *l'Atlas des espaces maritimes de la France*, accompagné d'une riche cartographie indispensable à la compréhension des enjeux, s'adresse autant à des praticiens et universitaires qu'au grand public passionné par la France maritime.

Ce qui s'est passé dans les laboratoires

Conférence sur « La réforme des retraites, quelle protection sociale pour demain » organisée par le CRDP et le master de droit public financier, le 15 mars 2022



Cette conférence intervenue le 15 mars 2022 aborde un sujet d'une grande actualité.

Le propos introductif, présenté par Carole Moniolle (MCF), a rappelé la complexité du système des retraites tant dans son organisation que le caractère pluridirectionnel des réformes (durcissement des conditions d'acquisition des droits ; outils de maîtrise des dépenses, évolution des modes de financement). Il a également indiqué quelques données chiffrées nécessaire à la compréhension du sujet (place de l'assurance, part relative des dépenses d'assurance vieillesse dans la constitution de la dette sociale).

L'intervention de Philippe Soubirous, Secrétaire fédéral de la fédération générale des fonctionnaires Force ouvrière, était articulée en trois temps. Le premier est revenu sur l'incidence de l'organisation du travail sur la formation de notre système de protection sociale. Le deuxième temps a interrogé les liens entre financement et les solidarités en particulier le rôle des solidarités professionnelles et des solidarités nationales. Le dernier temps a abordé la réforme des retraites et le projet de grande sécu. Cette conférence a permis de poser des questions en particulier sur le sens de la retraite en tant que tel (retour sur capital ou logique viagère), sur la prise en charge des choix familiaux au sens large et le type de solidarité retenue.

le lien web tv : https://webtv.parisnanterre.fr/videos/f-352-20220315-180050-3d36_44911/

Journée organisée par le CRDP en hommage à Michel Bazex, le 25 mars 2022



La journée en hommage à Michel Bazex s'est tenue à l'Université Paris Nanterre le vendredi 25 mars 2022, presque 3 ans jour pour jour après la disparition de notre collègue et ami qui a joué un rôle fondamental dans le développement et le rayonnement du CRDP.

Au moment de son décès, sa famille a légué au CRDP la bibliothèque personnelle de Michel Bazex et a réuni des fonds pour permettre de lancer le « Prix Michel Bazex » de la meilleure contribution au droit public des affaires et au droit de la régulation qui vise à récompenser un.e jeune chercheur.cheuse.

Cette journée a été l'occasion de décerner le prix de la première édition à Pierre Levallois, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine et d'inaugurer la plaque de la future bibliothèque pour laquelle Aurore Chaigneau, directrice de l'UFR DSP, s'est engagée à trouver une salle adaptée dans le courant de l'année 2022.

La matinée a été consacrée aux témoignages des amis et collègues de Michel Bazex : Catherine Prébissy-Schnall, Mathieu Conan, Régis Lanneau, Paul Lignères, Lucile Tallineau, Michel Humbert, Jean Barthélémy et François Colly.

Au cours de l'après-midi, les anciens élèves et collègues de Michel Bazex se sont livrés à des exposés en lien avec son œuvre et ses prolongements :

- La mutation du secteur public (P. Melé et C. Le Berre)
- La régulation (A. Laget-Annameyer et B. du Marais)
- Le droit public de la concurrence (A. Camus et C. Mongouachon)-
- Le droit des aides d'Etat (G. Marson)
- Le droit public de l'économie numérique (A. Sée)

L'équipe du CRDP remercie chaleureusement la famille de Michel Bazex pour avoir contribué aussi généreusement à l'organisation de cette journée dont les actes seront prochainement publiés.

Sabine Bousard et Catherine Prébissy-Schnall
Directrices du CRDP

Colloque sur « Les biens communs saisis par le droit, Quelles perspectives ? » les 11 et 12 avril 2022



Le colloque *Le droit saisi par les biens communs : quelles perspectives ?* qui s'est tenu les 11 et 12 avril 2022 dans l'amphithéâtre Max Weber a été organisé pour restituer les travaux de programme de recherche *Les biens communs, un outil juridique à aiguiser ?* qui a été financé par la COMUE Paris Lumières entre 2018 et 2022.

Le colloque a permis de présenter un bilan des recherches menées dans les axes Nature, Culture et Numérique de la recherche mais aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives. Il a réuni 37 chercheurs ou praticiens. Le colloque a été articulé en deux journées, les communs consacrés et les communs émergents.

La **première journée** a porté sur les « **communs consacrés** » et a été divisée en quatre séquences. En premier lieu, une mise en perspective historique et théorique a permis de montrer comment la science juridique s'est appropriée la pensée économique relative aux communs.

En second lieu, le thème de la nature, a été l'occasion de présenter l'ouvrage *L'eau, un bien commun ?* et de discuter de son contenu. On s'est également interrogé sur la biodiversité comme chose commune.

Le troisième temps de la journée a porté sur l'avènement des communs numériques à travers 3 thèmes : les données d'intérêt général, le numérique et la régulation et la propriété des données publiques.

La dernière partie de cette première journée s'est intéressée à deux mécanismes et institutions juridiques qui sont directement inspirés du modèle des communs. En premier lieu, la personnalité juridique qui peut être conférée aux choses et éléments de la nature. En second lieu, la propriété collective à travers l'exemple des communaux en France qui ouvre de nouvelles perspectives juridiques pour la gestion du foncier.

La **deuxième journée** a traité des « **communs émergents** » et a également été divisée en quatre séquences. Ont d'abord été abordés les communs culturels avec la présentation de l'ouvrage sur les collections muséales et le point de savoir si le modèle des communs constituait une réponse possible aux demandes de restitution. Mais les communs culturels émergent également dans les politiques publiques qui s'intéressent à la démocratisation et à la numérisation de la culture.

La séquence suivante a été consacrée au thème de la gouvernance des communs : gestion des activités publiques, gouvernance des données et les nouveaux forum politiques.

Enfin, le colloque a été l'occasion d'ouvrir la discussion autour de deux thèmes qui ne figuraient pas dans le projet initial : l'entreprise et les vaccins. On s'est interrogé, d'une part, sur le point de savoir si et comment l'entreprise pouvait devenir un nouvel espace pour les communs juridiques. Cela passe par la responsabilité sociale de l'entreprise *via* des instruments de *soft law* mais également par l'obligation, contenue dans la *hard law*, d'une prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux par les sociétés. Ces évolutions sont portées par des lois françaises récentes (loi relative au devoir de vigilance du 27 mars 2017 et loi Pacte du 22 mai 2019) qui donnent un nouveau rôle aux parties prenantes (partenaires économiques, syndicats, ONG, etc.) dans la gestion des sociétés, ouvrant ainsi les portes de l'entreprise.

D'autre part, la crise sanitaire que nous traversons a fait naître de nouvelles interrogations à propos du statut des vaccins. De nombreuses voix se sont élevées pour faire du vaccin « un bien mondial de l'humanité », un « bien commun universel » ou encore un « bien public mondial » afin d'en garantir l'accès à toutes les populations. Ces prises de position soulèvent la question de la levée des brevets mais elles invitent également à réfléchir à d'autres alternatives ou d'autres modèles de réglementation des vaccins : licences d'office, partenariats, partage de la licence, communautés de brevets, etc. Une table ronde réunissant des enseignants chercheurs en droit, gestion et anthropologie a permis de discuter de ces différentes questions.

Le(s) mot(s) de la fin sera confié à un spécialiste des communs juridiques et devrait ouvrir de nouvelles perspectives.

Les actes du colloque feront l'objet d'une publication aux éditions de la Société de Législation comparée dans le courant de l'année.

Sabine Boussard,

Professeure de droit Public, directrice du CRDP,

Porteuse du projet sur *les biens communs, un outil juridique à aiguiser*

avec Clémentine Bories, Professeure à l'Université Toulouse 1 Capitole, Anne Danis-Fatôme,

Professeure à l'Université Paris Nanterre et Béatrice Parance, Professeure à l'Université Paris 8.

Conférence-Débat du CRDP et du CREDOF sur le rapport du défenseur des droits ; « Dématérialisation des services publics : 3 ans après où en est-on ? » Le 6 avril 2022



Le mercredi 6 avril, le CRDP a eu le plaisir d'être convié par le CREDOF à une table ronde hybride sur le thème « Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ? ».

Selon le dernier rapport du Défenseur des droits, « durant ces 3 années, la transformation numérique de l'administration et des services public s'est poursuivie, entraînant une évolution profonde de la relation à l'utilisateur. Dans le même temps, les politiques d'inclusion numérique ont tenté

d'accompagner ces changements, particulièrement auprès des publics les plus vulnérables. Les délégués et les juristes du Défenseur des droits continuent de recevoir des réclamations toujours plus nombreuses, preuve que le mouvement de numérisation des services se heurte encore aux situations des usagers. C'est pourquoi il est apparu nécessaire au Défenseur des droits d'établir un rapport de suivi sur les inégalités d'accès aux droits provoquées par des procédures numérisées à marche forcée ».

En présence des étudiants de Master et des doctorants, Lucie Cluzel-Métayer, Catherine Prébissy-Schnall, Stéphanie Hennette-Vauchez et Véronique Champeil-Desplats ont ainsi pu débattre sur les préconisations émises dans le rapport avec Daniel Agacinski, Délégué général à la médiation auprès du Défenseur des droits. Daniel Agacinski nous a fait également l'honneur de venir à l'Université avec l'ouvrage que viennent de publier Lucie Cluzel, Catherine Prébissy-Schnall et Arnaud Sée sur « La transformation numérique du service public, une nouvelle crise » ? (Mare et Martin, janv. 2022).

Le podcast de la conférence est disponible ici : <https://ctad.cnrs.fr/2022/04/06/conference-debat-credof-crdp-dematerialisation-des-services-publics-trois-ans-apres-ou-en-est-on/>

Catherine Prébissy-Schnall,
Maitresse de conférences en droit public (HDR), Codirectrice du CRDP

Journée d'étude : « Du droit international et des femmes », autour du projet *Portraits of Women in international Law* (I. Tallgren, dir) organisée par le CEDIN/CTAD, le 12 avril 2022



et le CEDIN.

Le 12 avril 2022 s'est tenue une Journée d'étude autour du projet de recherche d'Immi Tallgren de l'Université d'Helsinki, *Portraits of Women in International Law*, ayant donné lieu à un ouvrage collectif à paraître en 2022. Les co-organisateurs de la Journée, Franck Latty et Anne-Charlotte Martineau, ont salué la première collaboration à cette occasion entre le CTAD

À l'occasion de la présentation du projet, I. Tallgren a identifié comme l'une des questions principales celle de l'absence ou encore de l'effacement de l'influence des femmes en droit international. I. Tallgren s'est ensuite attardée sur les choix méthodologiques réalisés, en particulier sur le terme « *Women* » qui doit être compris au sens large, dans une approche intersectionnelle, et « *International Law* », aussi entendu largement et non pas seulement dans une perspective positiviste. Après avoir mis en lumière la diversité des contributeurs et les difficultés principales du projet, telles que l'accès aux travaux de recherche des femmes, qui n'apparaissent parfois pas comme signataires, I. Tallgren a conclu en précisant que l'une des principales intentions de ce projet est de refuser de dresser des portraits seulement laudatifs.

La Journée d'étude s'est découpée en trois panels, composés de deux ou trois interventions portant chacune sur un portrait figurant dans l'ouvrage. Chaque intervention a été suivie de développements par un ou deux discutants.

Le premier panel, consacré aux « légendes du droit international », a été ouvert par F. Latty avec un portrait de Christine de Pizan (1365-1430), qui a pu être désignée, à tort selon lui, comme la « mère du droit international ». Après une présentation de l'œuvre de Christine de Pizan, dont seul le *Livre des faits d'armes et de chevalerie* intéresse le droit international, F. Latty s'est interrogé sur la place de Pizan dans la doctrine internationaliste. Si son genre n'est sans doute pas étranger à l'invisibilisation (voire la masculinisation) dont elle a été l'objet, c'est surtout le manque de considération pour la pensée médiévale qui explique sa « disparition des radars » de la doctrine internationaliste. F. Latty a conclu en relevant que les développements sur le droit de la guerre dans l'œuvre de Christine de Pizan innovaient peu mais inscrivent l'auteure dans la lignée des penseurs du droit international. À l'issue de cette présentation, Raphaëlle Nollez-Goldbach, en tant que discutante, a ajouté des précisions sur les raisons pour lesquelles Pizan, assez connue de son vivant, a pu prospérer : l'introduction à la Cour du Roi de France par son père et la mort de son mari qui lui ont permis d'être autonome sur le plan financier et de développer sa propre pensée. R. Nollez-

Goldbach qualifie ses travaux de bonne synthèse, en ce qu'ils s'appuient sur des influences alors classiques de la notion de guerre juste.

Le deuxième portrait, portant sur Olympe de Gouges (1748-1793), a été présenté par Anne Lagerwall et Agathe Verdebout. En évoquant le sous-titre de l'ouvrage autour duquel se tient la Journée, « *New Names and Forgotten Faces ?* », A. Verdebout a justifié le choix d'étudier Olympe de Gouges par le souvenir, en ce que celle-ci est souvent mentionnée seulement pour la figure symbolique qu'elle évoque, notamment après sa réhabilitation par le bicentenaire de la Révolution puis par le mouvement #MeToo. De manière consciente ou non, Olympe de Gouges serait la première à avoir théorisé le paradoxe concernant l'égalité entre hommes et femmes, entre revendication d'une absence de différenciation et prise en compte des questions spécifiques aux femmes. A. Lagerwall a ensuite pris le relais pour évoquer pourquoi ses travaux sont dignes d'intérêt pour les juristes internationalistes. Elle a proposé une lecture comparative entre le fameux texte de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne et le texte originel de la Déclaration de 1789. Le texte d'Olympe de Gouges aurait une approche trop universaliste des droits des femmes pour être adopté par la doctrine anglophone qui tend à demander la reconnaissance de droits spécifiques à celles-ci, et trop particulariste pour les internationalistes français, qui cherchent à établir une absence de différenciation entre hommes et femmes. Le discutant de ce portrait, Pierre Bodeau-Livinec, a approfondi l'étude comparative des deux textes. Il a noté que s'il est difficile de trouver une dimension internationaliste chez Olympe de Gouges en ce qu'elle n'a pas abordé le droit international dans ses travaux, cette dimension peut en revanche être dégagée du fait de l'universalisme de son discours.

La deuxième session de la Journée, portant sur les « pionnières du droit international », a commencé par le portrait de Lilly Melchior Roberts (1903-1966), dressé par Alexandra Kemmerer. L'intervenante a exposé le parcours de l'intéressée, depuis son poste dans l'un des plus prestigieux cabinets d'avocats allemands de l'époque jusqu'à son exil aux États-Unis du fait de sa judaïcité, où elle occupera les fonctions de bibliothécaire. A. Kemmerer a expliqué l'importance de la contribution de Lilly Melchior Roberts à la refonte du système de la base de données de l'Université de Michigan, spécialisée depuis lors en droit européen et en droit comparé. Les deux discutants autour de ce portrait, Anna Doumbia et Thomas Coster, ont soulevé diverses questions. A. Doumbia a notamment souligné que les hommages à Lilly Melchior Roberts faisaient davantage référence à ses qualités humaines qu'à son érudition, et elle a demandé si elle serait restée bibliothécaire si elle avait été un homme. Th. Coster s'est quant à lui interrogé sur le rôle des immigrants allemands aux États-Unis.

Le second portrait, présenté par Antoine Buchet et Immi Tallgren, s'est attaché à présenter Suzanne Bastid (1906-1995). Dans un premier axe du portrait, les intervenants ont retracé sa biographie faite de « premières fois » (première agrégée de droit public, première femme présidente du TANU et première secrétaire de l'Institut de droit international, etc.), tandis que dans un second axe, ils ont porté un regard sur son parcours, s'interrogeant sur son intégration dans le monde du droit international et ses enseignements, concluant à un manque d'analyse complète de son œuvre. Jean-Louis Halpérin est intervenu en tant que discutant à la suite de ce portrait. Son approche d'historien du droit s'est concentrée sur l'analyse du poids du père et du mari de Suzanne Bastid dans son parcours. Il s'est aussi interrogé sur ses relations avec ses aînés et ses contemporains tels que Georges Scelle et Charles Rousseau. Assistant à la Journée à distance, Geneviève Bastid Burdeau a

ajouté des points plus personnels quant au portrait de Suzanne Bastid, soulignant son influence intellectuelle et internationale et son rôle pour la cause féminine.

La troisième et dernière session de la Journée, consacré aux « militantes », s'est ouvert avec un portrait de Mary Ann Shadd (1823-1893) par Anne-Charlotte Martineau. Si cette dernière n'est pas la rédactrice du portrait dans l'ouvrage *Portraits of Women in International Law*, elle en est l'instigatrice. A.-Ch. Martineau s'est proposé de présenter un deuxième portrait, autour du pamphlet de Mary Ann Shadd « *A plea for emigration* », dans lequel elle a identifié des concepts de droit international sur lesquels Mary Ann Shadd s'est appuyé pour encourager ses compatriotes Noirs à émigrer au Canada. A.-Ch. Martineau a insisté sur le fait qu'elle ne souhaitait pas dépeindre une héroïne mais la femme complexe qu'elle était. C'est ensuite un troisième portrait de Mary Ann Shadd que Julie Roux a proposé en tant que discutante. À partir d'une approche intersectionnelle, elle s'est demandé si Mary Ann Shadd pouvait être présentée comme une féministe Noire, en partant notamment de l'exemple des attaques sexistes vécues par celle-ci lors de la révélation de son genre dans son travail d'édition.

Parvathi Menon a ensuite rendu compte du parcours de Vijaya Lakshmi Pandit (1900-1990), qui était la sœur de Nehru. Si cette dernière a été la première femme à présider l'Assemblée générale des Nations Unies, P. Menon a souligné qu'elle n'agissait pas comme une pionnière du féminisme dans son rôle fort important d'ambassadrice. Par son portrait, P. Menon voulait illustrer les interactions entre les revendications des États du Sud et le féminisme. Arthur Steger, en tant que discutant, a apporté un éclairage sur l'absence de prise de position féministe revendiquée par Vijaya Lakshmi Pandit. Il a insisté sur la volonté de cette dernière de rechercher davantage l'égalité entre États souverains que celle entre hommes et femmes.

La dernière intervention, présentée comme un anti-portrait par l'intervenante, Bérénice K. Schramm, a porté sur les femmes autochtones derrière l'« Autre » Déclaration de Beijing de 1995, cette dernière portant sur une critique exhaustive de « la » Déclaration officielle et de sa Plateforme d'action. Son objectif était de rendre compte de la manière dont ces femmes se sont constituées en tant que groupe, au-delà de leurs différences et spécificités respectives et alors qu'elles étaient prises entre deux revendications qui les ont rendues historiquement invisibles : d'une part le féminisme principalement porté par des femmes blanches et, d'autre part, les peuples autochtones dont les représentants fonctionnent aujourd'hui essentiellement sur un modèle patriarcal. En tant que discutante, Sophie Grosbon a fourni une série de questionnements autour de plusieurs axes ; sur le positionnement des femmes autochtones dans le conflit idéologique entre les ONG féministes et les courants religieux à Beijing, sur le rapport au corps des femmes autochtones dans l'Autre Déclaration et sur l'identité des rédactrices de celle-ci.

La Journée s'est achevée par des conclusions libres de Stéphanie Hennette-Vauchez. Cette dernière a présenté le contraste ressenti par les acteurs engagés dans la critique féministe du droit international entre le sentiment d'évidence de l'inégalité structurelle de genre dans la société internationale et le caractère subversif de la révélation de cette évidence.

Joséphine Raymond
Doctorante à l'Université Paris Nanterre (CEDIN)

En 2022, les vieux passent à l'action. Le cycle « Touche pas à nos vieux » se poursuit



Tout au long de cette année 2022 le cycle « Touche pas à nos vieux ! » s'intéresse à la participation citoyenne des personnes âgées. Lors de la première séance (23 mars) intitulée « Vieux et citoyen ? », Elisa Chelle, politiste, et Dominique Argoud, sociologue, ont exploré la notion de participation des personnes aux choix qui les concernent. Il a été rappelé que, déjà, lors du rapport Laroque de 1962, l'idée de participation imprégnait la politique de la vieillesse. Si l'idée est donc ancienne, on observe depuis un mouvement de balancier entre représentation et participation des personnes âgées. Si les initiatives actuelles réclamant la participation des vieux à l'élaboration des politiques qui les concernent paraissent à l'évidence légitimes, la séance a pu montrer la difficulté à ce qu'une telle participation produise les effets attendus.

Cette réflexion sur les modalités que peut prendre la participation des vieux sera développée le 29 juin prochain avec trois invités. Nicolas Fourreur et Francis Carrier reviendront sur l'origine et les ambitions du Conseil National Autoproclamé de la Vieillesse (CNAV), dont le mot d'ordre est : « Rien sur les vieux sans les vieux ». De son côté Mathieu Schell, en tant que directeur d'Ehpad, proposera un bilan sur les conseils de la vie sociale (CVS) dédiés à la participation des résidents au sein de ces établissements.

Indépendamment de cette réflexion sur l'idée même de participation, le cycle propose de partir des politiques publiques pour vérifier si les vieux sont pris en compte dans les choix réalisés par les décideurs.

C'est ainsi que le 8 juin 2022, l'impact de l'essor du numérique dans les différentes actions publiques sur la population âgée a été étudié. Le Défenseur des droits ayant identifié dans plusieurs travaux récents, des publics fragiles, dont les personnes âgées, pour lesquelles des difficultés d'accessibilité au service public sont observées, Daniel Agacinski, délégué général à la médiation au DDD, est venu apporter son regard sur la question pour montrer que la « *dématérialisation* des services publics » (dont le terme masque l'exigence d'un aménagement du territoire et les équipements en matériels spécifiques) rajoute – pour tout usager – une couche de difficulté à celle déjà rencontrée face aux démarches administratives.

Ainsi, loin de faciliter l'accès aux services publics, la dématérialisation la complexifie puisqu'elle reporte la charge des démarches sur l'usager. Dès lors, l'âge avancé n'est pas forcément le critère le plus significatif pour déterminer les publics les moins à même de surmonter cette difficulté. Il apparaît ainsi que les jeunes adultes ne se sentent pas plus compétents que les vieux pour les démarches en ligne, quand les vieux les plus jeunes s'estiment les plus compétents. Néanmoins, si l'usage des outils numériques a beaucoup progressé chez les plus âgés depuis quelques années, on observe toujours un certain décrochage après 70 ans de sorte qu'au-delà d'un certain âge la charge que suppose cette dématérialisation est en fait reportée sur l'entourage de la personne. Un focus a ensuite été proposé par Mathieu Piccoli, médecin gériatre à l'APHP, sur l'usage du numérique en santé avec, en particulier, une présentation des outils innovants destinés à favoriser l'émancipation des vieux par la santé.

À la rentrée (date non encore fixée), cette exploration se poursuivra à propos de la question de l'aménagement de la ville. À cette occasion, nous recevrons Brigitte Nader, géographe, qui, à partir

d'une enquête réalisée à Paris, reviendra sur la prise en compte de la perception et des usages de la ville par le vieux et Myriam Lebas, chargée de mission dans le département des Yvelines, présentera une déclinaison locale du projet un programme international « Villes amies des aînés » porté par l'Organisation mondiale de la santé.

Retrouvez la séance du 8 juin sur le thème : « Vieux et citoyen » sur Canal U

<https://ctad.cnrs.fr/2022/06/08/les-vieux-angle-mort-des-politiques-publiques-le-cas-du-numerique/>

Prochaine séance 29 juin 2022 à 17h Université Paris Nanterre Salle 141

Quelles participations prévues pour les vieux, pour quelles réalités ?

Et sur zoom

<https://us06web.zoom.us/j/84016226329?pwd=ZDJxbWswanl4RXkzZUhJczhhS2swQT09>

ID de réunion : 840 1622 6329

Code secret : 978732

Camille Bourdairé-Mignot et Tatiana Gründler

Maitresses de conférences en droit privé (CEDCACE) et en droit public (CTAD-CREDOF)

Organisatrices du Cycle « Touche pas à nos vieux ! »

Les jeunes chercheurs

Les dernières soutenances

Le 20 mai 2022, **Adel ABDUSALAM** a soutenu sa thèse sur le thème « **Le cas lybien entre la loi nationale et la loi internationale** » sous la direction de Jean-Louis HALPÉRIN (CTAD)

Le 22 juin 2022, **Gabrielė TAMINSKAITE**, va soutenir sa thèse en cotutelle sur le thème « **Le principe de solidarité et son fonctionnement dans les systèmes juridiques des États-providence, exemples de la France et de la Lituanie** » sous la direction de Eric Millard (CTAD) et Tomas Davulis. La soutenance se déroulera à l'Université de Vilnius en Lituanie

Le 23 juin 2022, **Oriane GUILLEMOT** va soutenir sa thèse sur le thème « **Le mensonge du salarié** » sous la direction d'Emmanuel DOCKÈS (CEJEC)

Le 25 juin 2022, **Juliette CAMY** va soutenir sa thèse sur le thème « **La diligence des sociétés transnationales en matière de droits fondamentaux - Étude de droit français et de droit anglais (devoir de vigilance et duty of care)** » sous la direction de d'Emmanuel DOCKÈS (CEJEC)

Le 28 juin 2022, **Yosr GARBOUT** va soutenir sa thèse sur le thème « **Les règlements non juridictionnels des litiges prud'homaux** » sous la direction de Frédéric GUIOMARD, Univ. Toulouse I Capitole (IRERP)

Le 12 juillet, **Gonzalo VAZQUEZ** va soutenir sa thèse sur le thème « **Principes juridiques et pluralité de rationalités** » sous la direction de Véronique CHAMPEIL-DESPLATS (CTAD-CREDOF) et de Juan PABLO ALONSO, Prof Univ de Buenos Aires

Publications

Direction d'ouvrages

Bories Clémentine et alii, *Les restitutions des collections muséales. Aspects politiques et juridiques*, Mare et Martin 2022

Davy Gilduin (dir.), *Les Ordalies: rituels et conduites*, avec C. Archan, G. Courtois, M. Valleur et R. Verdier, Paris, Mare & Martin, 2022.

Dupouey Jacques, *Justice, ne passe pas ton chemin. L'expérimentation de la justice transitionnelle en Asie du Sud-Est*, Peter Lang, Bruxelles 2022, 668 pages.

Michineau Marine (dir), *Droit fiscal*, LGDJ, coll. CRFPA, 3ème éd., mai 2022

Robin Denys-Sacha (dir.), [Atlas des espaces maritimes de la France](#), avec Miron Alina, Edition Pédone, avril 2022

Chapitres ou articles dans des ouvrages collectifs

Boussard Sabine, L'inaliénabilité des collections publiques, In C. Bories et alii, *Les restitutions des collections muséales. Aspects politiques et juridiques*, Mare et Martin 2022, pp. 213-226

Davy Gilduin "Le sang des guerriers et l'îlot de l'honneur. Aperçu sur le duel dans la société viking", in *Les Ordalies: rituels et conduites*, C. Archan, G. Courtois, G. Davy, M. Valleur et R. Verdier, Paris, Mare & Martin, 2022, p. 189-210.

Davy Gilduin "Le Très ancien coutumier de Normandie", in *C'est mon droit et j'y tiens! La coutume de Normandie*, G. Cazals et alii (dir.), Rouen, Archives départementales de Seine Maritime, 2022, p. 17-21.

Davy Gilduin « La coutume de Normandie, objet d'études et de fantasmes au XIXe siècle », in *C'est mon droit et j'y tiens ! La coutume de Normandie*, G. Cazals et alii (dir.), Rouen, Archives départementales de Seine Maritime, 2022, p. 125-133.

Davy Gilduin, "Le passé recomposé des juristes normands : la naissance de la Normandie dans l'historiographie juridique des XVIIe et XVIIIe siècles", in *Les historiographies des mondes normands, XVIIe - XXIe siècle*, P. Bauduin, E. D'Angelo (dir.), Caen, CESN-PUC, 2021, p. 31-46.

Hennette-Vauchez Stéphanie, Human Dignity as Status Politics, in D. Bedford, C. Dupré, G. Halmai, P. Kapotas, eds. *Human Dignity and democracy in Europe*, Edward Elgar 2022

Latty Franck, Marina Sim, « Applicable Law », in Héléne Ruiz Fabri, Edoardo Stoppioni (Ed.), *International Investment Law: An Analysis of*

Major Decisions, Oxford, Hart Publishing, 2022, pp. 291-310.

Latty Franck, « La FIFA, agent de protection contre l'esclavage moderne ? », in Fabien Marchadier (dir.), *La prohibition de l'esclavage et de la traite des êtres humains*, Publications de l'Institut international des droits de l'homme, Fondation René Cassin, n° 47, Paris, Pedone, 2022, pp. 269-285.

Lochak Danièle « Hospitalité, frontières, migrations », in [Geneviève Giudicelli-Delage](#) (dir.), *Cheminer avec Mireille Delmas-Marty. Mélanges ouverts en l'honneur de Mireille Delmas-Marty*, Mare et Martin, juin 2022, pp. 593-597

Omarjee Ismaël, « Libres propos sur la proposition de directive relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne », in *Le droit social en dialogue, Européanisation, mondialisation, croisements disciplinaires, Mélanges en l'honneur de Marie-Ange Moreau*, Bruylant, 2022, p 399-412.

Article de revue

Epstein- Solveig Aude (dir.), « La gouvernance d'entreprise soutenable », [Revue internationale de Droit économique n°2021/2](#), avril 2022, Association internationale de droit économique

Hennette-Vauchez Stéphanie, L'État néolibéral face à lui-même. Quand l'affirmation des valeurs républicaines bute sur le recul du service public, *AJDA* 2022 p. 570

Hennette-Vauchez Stéphanie, Dissolutions administratives : le contrôle à géométrie variable du Conseil d'État, *AOC Media* 19 mai 2022

Leclerc Olivier, V.-A. Chappe, R. Juston Morival, (coord.), « Dossier : Le travail de la preuve », *Droit & Société*, n° 110, 2022, pp. 7-105.

Leclerc Olivier, V.-A. Chappe, R. Juston Morival, « Faire preuve : pour une analyse pragmatique de l'activité probatoire », *Droit & Société*, n° 110, 2022, pp. 7-20.

Leclerc Olivier, « Ce que l'alerte fait aux frontières de l'entreprise », *Revue de droit du travail*, n° 5, 2022, pp. 281-285.

Leclerc Olivier, « L'enquête consécutive à une alerte », *Droit ouvrier*, n° 883, 2022, pp. 110-122.

Leclerc Olivier, « Preuve dans les contentieux du travail », *Répertoire Dalloz Droit du travail*, 2022, 50 p.

Lochak Danièle « La race, le sang, le droit La place de la filiation et du mariage dans la définition des catégories du droit antisémite », in *Droits*, 2021/1, n° 73, pp. 39-60

Lochak Danièle « Racismes, antiracismes : reconstruire l'universalisme » in *Pouvoirs*, n° 181/2022, « Racisme, antiracisme », pp. 131-141

Mariat Kevin, « La compétence universelle à tout prix », *AJ Pénal* 2022, p. 272

Mariat Kevin, « La compétence universelle peut attendre », *AJ Pénal* 2022, p. 80.

Moniolle Carole, « L'emploi public interrogé », *AJDA* 2022, p. 621-627.

Autres communications

Lochak Danièle, Conférence le 30 mars 2022, dans le cadre du 50e anniversaire de la FIDH (Fédération internationale des droits humains) sur le thème : « Droit à l'exil : pour une liberté universelle de circulation »

Mariat Kevin, « Crimes commis en Ukraine, qui les jugera ? », [Podcast, Dalloz actualité](#), 17 mai 2022.

Michineau Marine, *Actions*, fasc. Base Joly sociétés, mise à jour juin 2022

Michineau Marine, *Valeurs mobilières donnant accès au capital*, fasc. Base Joly sociétés, mise à jour juin 2022

Michineau Marine, *Augmentation de capital*, fasc. Base Joly sociétés, mise à jour juin 2022

Michineau Marine, *Titres financiers*, fasc. Base Joly bourse, mise à jour mai 2022

Moniolle Carole, Communication sur « Les modalités de la négociation collective en droit de la fonction publique » au colloque sur la réforme du dialogue social dans la fonction publique, Université de Montpellier, 4 février 2022.

Omarjee Ismaël, « Existe-t-il un cadre réglementaire à la protection sociale internationale », Les débats du CRAPS, Le think Tank de la protection sociale, Paris, 18 mai 2022.

Agenda

Colloques, journées d'étude, séminaires

Mardi 17 mai 2022

Dans le cadre du séminaire interdisciplinaire sur la normativité organisé par les doctorants du CHAD et de l'ISP, « **La séparation des pouvoirs entre l'administrateur et le juge dans les colonies françaises d'Afrique occidentale** », de 16h à 18h, en salle des Actes (F141) du bâtiment Veil à l'Université Paris Nanterre et à distance via Zoom.

Mardi 24 mai 2022

Journée des doctorants du CDPC

Vendredi 27 mai 2022

Colloque "Déontologie des professions" à Montréal avec plusieurs membres du CEDCACE Soraya Amrani-Mekki, Léonor Jandard et Thomas Habu Groud.

Mardi 7 juin 2022

Séminaire de présentation des travaux des doctorants du CRDP « L'ordonnance comme principal mode de législation ? », « L'adoption et le contrôle des actes administratifs basés sur le Big Data, étude de droit comparé franco-brésilien », Bât S. Veil, salle 352, de 14h à 16h

Mardi 7 juin 2022

Dans le cadre du séminaire organisé par le CEJEC, Beyond Brexit, **Brexit and intellectual property law**, de 14h à 16h Amphi du bâtiment de formation continue.

Mardi 7 et Mercredi 8 juin 2022

Colloque sur « **Le droit économique de l'environnement, acteurs et méthode** », CEDCACE, 9h, bâtiment Max Weber

Mercredi 8 juin 2022

Dans le cadre du cycle de conférences « Touche pas à nos vieux » Conférence sur le thème « **Les vieux angle mort des politiques publiques** » à 17h.

Jeudi 9 juin 2022

Séminaire avec Serge Velley à 10h en salle 352 du bât. Veil, organisé par le CTAD

Vendredi 10 juin 2022

Séminaire avec Jean-Marie Denquin sur l'ouvrage Concepts juridiques, organisé par le CTAD, Bat. Simone Veil, salle 352, 10h

Jeudi 16 juin 2022

Prochain Séminaire Arts et Justice organisé par le CDPC sur « **Ecrire les procès : rencontre avec Arno Bertina et Mathieu Larnaudie** » en présence des auteurs avec Christine Baron, Professeure de littérature comparée à l'université de Poitiers et François Desprez, Maître de conférences à l'université Paris Nanterre (CDPC), de 18 à 20h, Salle des conférences, 352 du bât. Simone Veil.

Jeudi 23 juin 2022

Séminaire avec Luigi Lacché. « **Un enchevêtrement constitutionnel : étapes et problème de la constitution fasciste dans les transformations du régime** », organisé par le CTAD, Bat. Simone Veil, salle 352, 10h

Vendredi 24 juin 2022

« **Ateliers de procédure civile** » à la maison du barreau organisés par Soraya Amrani-Mekki (CEDCACE).

Mardi 28 juin 2022

Journée d'études sur « **Le travail de la preuve** » organisé par le CTAD, dans l'amphi Max Weber à 9h

Mercredi 29 juin 2022

Dans le cadre du cycle de conférences « Touche pas à nos vieux » Conférence sur le thème « **Quelles participations prévues pour les vieux, pour quelles réalités** » à 17h.

Vendredi 1 juillet 2022

Journée d'étude : **50 ans de lutte contre le racisme** organisée par le CHAD, le CTAD et la FIND, Bat. Simone Veil, salle 352 à 9h30

Vendredi 1er juillet 2022

Le Petit séminaire critique (<https://psc.sciencesconf.org/>), organisé par le CTAD et DCS (en ligne) : Nathalie Ferré : **Faut-il séparer activité scientifique et engagement associatif en droit des étrangers ?** de 12h30-13h30

Pour contacter La FiND

Mathieu Soula, directeur
m.soula@parisnanterre.fr

Carine Benayoun, responsable administrative
carine.benayoun@parisnanterre.fr

Université Paris Nanterre, Bâtiment F, Bureau 522
200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex
Tel : 01 40 97 78 16